

Prix « coup de cœur » attribué à la politique sportive et son développement à la Ville de Rouen

L'association « Décider Ensemble » organise chaque année « Les Prix de la Participation » (anciennement les Trophées de la Participation & de la Concertation) afin de promouvoir et récompenser les meilleures initiatives en matière de concertation et de participation citoyenne. 120 dossiers ont été recueillis pour cette 9^{ème} édition et Rouen a reçu vendredi dernier le prix « Coup de Cœur » pour son projet de co-construction de sa politique sportive et de son développement depuis deux ans.



Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie et Sarah VAUZELLE, Adjointe au Maire en charge du Sport : « Finaliste du Trophée Sport & Management en 2023 puis récompensée par le Label « Ville Active & Sportive », Rouen s'affirme de plus en plus au niveau national avec ce prix « Coup de Cœur » pour sa politique sportive. Entre la dynamisation de son offre de service, la promotion de la pratique sportive comme facteur de cohésion sociale et l'accompagnement des sportifs de haut-niveau, Rouen sait innover ! Nous

félicitons chaleureusement les équipes de la direction de la Vie Sportive et toutes celles qui ont permis cette récompense. »

Au 31 juillet dernier, les candidats devaient présenter un dossier de candidature parmi 11 catégories :

- Collectivités (commune et intercommunalité) de moins de 10 000 habitants ;
- Collectivités (commune et intercommunalité) entre 10 000 et 20 000 habitants ;
- Collectivités (commune et intercommunalité) entre 20 000 et 50 000 habitants ;
- Collectivités (commune et intercommunalité) entre 50 000 et 100 000 habitants ;
- Collectivités de plus de 100 000 habitants, Métropoles ou EPCI
- Départements / Régions / État
- Associations ou collectifs citoyens
- Établissements publics
- Entreprises
- Expériences à suivre
- Journalistique

Les critères d'évaluation (hors catégories « journalistique » et « expériences à vivre ») étaient répartis sur trois niveaux en fonction de leur importance dans l'évaluation :

. **Premier niveau** : transparence, objectifs, inclusion des publics cibles, mobilisation des publics cibles et éloignés, délibération effective ;

. **Deuxième niveau** : implication des parties prenantes (et calendrier d'implication, en amont, en cours de projet, à la fin du projet), reconnaissance de la maîtrise d'usage, présence de contradictoire, définition d'un calendrier clair ;

. **Troisième niveau** : évaluation de la démarche en interne (effectuée ou envisagée), retour auprès des citoyens (effectué ou envisagé), répliquabilité. D'autres éléments pourront également améliorer la notation, tels que le changement dans les pratiques du porteur de projet, le caractère innovant, etc.

Pour cette édition des « Prix de la Participation », l'organisateur a institué cinq niveaux de récompenses (hors catégories « Journalistique » et « Expériences à suivre ») : un prix par catégorie suivi de quatre niveaux de récompenses qui correspondent à différents niveaux de points obtenus. Ces niveaux vont de 1 à 4 étoiles pour les projets les mieux évalués.

24 collectivités inscrites dans la catégorie « de plus de 100 000 habitants, Métropoles ou EPCI » et c'est Grenoble qui en a été lauréate.

Ce prix « Coup de Cœur » met en lumière le souhait de :

- conduire le changement (refonte du mode d'organisation et de fonctionnement) auprès de l'administration elle-même et de ses administrés ;
- en redonnant du sens à l'engagement quotidien de ses agents pour pouvoir asseoir ces évolutions dans le temps ;
- tout en associant l'ensemble de l'écosystème sportif rouennais et en déployant, à budget et moyens humains constants, de nouvelles actions visibles et signifiantes.